



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Information
Développement Durable
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :
Yvette BUCSI
Tél : 03 22 82 90 53

Courriel : ae.iddee-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet,

à

Monsieur le Directeur
départemental des territoires et de
la mer
Service Eau Environnement
Unité police de l'eau
62 Boulevard de Belfort - BP 289
59019 Lille Cedex

lionel.stanislave@nord.gouv.fr

Lille, le **16 NOV. 2017**

Objet : SAS COVALYS – avis de l'autorité environnementale -construction et exploitation d'un
réseau de transport d'énergie thermique issue de la valorisation de déchets

Information sur avis tacite de l'autorité environnementale

N° d'enregistrement Garance : 2017-1902

L'autorité environnementale a été saisie le 7 septembre 2017 pour avis sur l'étude d'impact
jointe à la demande d'autorisation environnementale relative à la construction et à l'exploitation
d'un réseau de transport d'énergie thermique issue de la valorisation de déchets.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux
mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur
le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique ou, le cas échéant, à la procédure
équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional adjoint,

Yann GOURIO